Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1675

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

La démocratisation en échec

Les hautes écoles peinent à s'ouvrir aux enfants de parents peu qualifiés. Les statistiques le confirment d'une étude à l'autre. Tandis que les fonds consacrés aux bourses d'études tendent à diminuer.

Les chiffres de l'étude sur la situation sociale des étudiants publiée la semaine dernière par l'Office fédéral de la statistique (OFS) auraient pu être anodins. Ils ne font en effet que confirmer les données recensées ces dernières années dans plusieurs hautes écoles ainsi que celles d'une étude similaire menée en 1995 au niveau national. Que les étudiants, dans leur immense majorité, exercent une activité rémunérée, vivent aux crochets de leurs parents ou que les bourses soient insuffisantes était déjà de notoriété publique. En revanche, l'ampleur des inégalités sociales surprend et inquiète. En premier lieu, parce que le nombre d'étudiants a largement augmenté, sans que la part des enfants de non universitaires augmente. Mais surtout les hautes écoles helvétiques ont subi des mutations en profondeur, mutations qui n'ont d'ailleurs pas encore déployé tous leurs effets, mais qui pourraient avoir grandement influencé cette évolution.

Entre l'étude de 1995 et sa nouvelle mouture, les hautes écoles (universités, Ecoles polytechniques, Hautes écoles spécialisées) se sont, bon gré mal gré, mises au diapason de la déclaration de Bologne (voir *DP* n° 1546, 1546 et 1668), signée en 1999. Cette harmonisation européenne des diplômes académiques a notamment pour effet de densifier les plans d'études, d'augmenter le nombre d'heures de cours et de travail individuel, d'instaurer de nombreux cours-blocs nécessitant une présence à temps plein. En outre elle a favorisé la diffusion du modèle «scolaire» que connaissaient déjà les écoles polytechniques et qui comprend force contrôles et examens à intervalles réguliers. Les études sont désormais une occupation à plein temps, qui ne laisse presque plus de place à une activité accessoire. Quant à la mobilité estudiantine, portée aux nues par les accords de Bologne, elle n'est guère envisageable que la bourse pleine.

Cette densification des études n'aurait pas eu un grand effet sur la situation sociale des étudiants, si ces derniers avaient pu bénéficier de bourses permettant vraiment de se consacrer à plein temps à leurs études, sans avoir à trouver un financement externe à leur famille.

(jcs) Suite de l'article en page 6

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

Sommaire

Les juges d'instruction risquent leur poste.
page 2
La fraude empoisonne la recherche scientifique.
page 3
Les organisations sans but lucratif pataugent dans leurs frais.
page 4
La Commission de la concurrence souffre de moyens réduits et d'une loi insuffisante.
page 5
Armées et polices privées agissent souvent à l'écart du droit.
page 6
La santé économique de la Suisse, deuxième épisode.
page 7
Le PS doit pousser l'UDC dans l'opposition.
page 8

Lois et émotions

Le drame d'Oberglatt, un enfant tué par un chien, emballe la machine législative au mépris du temps réfléchi de l'action collective qui doit articuler de façon équilibrée mesures et objectifs.

Edito page 3

27 janvier 2006
Domaine Public n° 1675
Depuis quarante-trois ans, un regard différent sur l'actualité